



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 09 AVRIL 2026

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ

1/ Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
Désignation des conseiller·ères territoriaux·riales

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	49
Nombre de Conseillers en exercice	49
Présents	41
Absents représentés	4
Absents excusés	4
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE NEUF AVRIL à DIX-HUIT HEURES ET TRENTE-CINQ MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX, conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

Les points de l'ordre du jour ont été examinés dans l'ordre suivant : points 1 à 56, points 63, 64 et 68, points 57 à 62, points 65 à 67, points 69 à 72, vœu

PRESENTS

Philippe BOUYSSOU, Maire, Guillaume SPIRO, Méhadée BERNARD, Karim MASTOURI, Malika ZEDIRI, Jean-François CLAUDON, Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1) Alexandra MORTET, Clément PECQUEUX, Simon VEISSIERE, Farida HANAIZI, Bertrand QUINET, Ouarda KIROUANE, Fenda DIARRA, Guillaume RUCHAUD, Audrey MEDEVILLE, Fabienne OUDART (à partir du point 63), adjoints au Maire.

Philippe MALHEIRO, Abdelhalim SAAD, Sahra ZIDELKHILE, Claire MILLEVILLE, Théophile BORNET, Célia RIFFAUD, Francine COLSON, Vincent GARREAU, Louis MAZIERE, Sarah OUISTI, Djeneba SANGARE, Estelle BOUFALA (à partir du point 2), Léo JANIS-TOURNIER, Kiruththiga SANTHALINGAM, Sébastien PRALIN, Maryse DORRA, Mounia CHOUAF (à partir du point 1), Thomas MIELE, Laurent MONFRET, Rebecca DEPREZ, Rodrigue LOHIER, Sarah LAALAJ, Hocine HALLAF, Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUE, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Fabienne OUDART, adjointe au Maire, représentée par Ouarda KIROUANE (jusqu'au vote du point 56)
Ayoub RAGBI, adjoint au Maire, représenté par Méhadée BERNARD
Sébastien SCARPINATO, adjoint au Maire, représenté par Karim MASTOURI
Nouridine KHALED, conseiller municipal, représenté par Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1)
Jubaid AHAMED, conseiller municipal, représenté par Léo JANIS-TOURNIER

ABSENTS EXCUSES

Kheira FREIH BENGABOU, adjointe au Maire (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)
Mounia CHOUAF, conseillère municipale (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)
Estelle BOUFALA, conseillère municipale (jusqu'au vote du point 1)
Nouridine KHALED, conseiller municipal (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales. Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme Méhadée BERNARD ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

(par 40 voix pour et 5 abstentions : Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUE, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON)

INTERCOMMUNALITÉ

Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (T12)

Désignation des conseillers territoriaux

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.5211-6-1, L.5211-6-2 et L.5219-9-1,

vu le code électoral et notamment ses articles 273 et suivants,

vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 modifiée de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et notamment son article 12,

vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 modifiée portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et notamment son article 59,

vu l'arrêté interpréfectoral n°75-2019-10-14-001 du 14 octobre 2019 constatant la recomposition du conseil métropolitain de la métropole du Grand Paris,

vu le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 modifié constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 fixant le périmètre et le siège de l'établissement public territorial dans lequel la commune d'Ivry-sur-Seine est incluse,

vu le décret n° 2015-1665 du 11 décembre 2015 modifié relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Vitry-sur-Seine,

vu le procès-verbal d'élection des conseillers municipaux du 22 mars 2026,

vu le procès-verbal d'élection du Maire et de ses adjoints du 28 mars 2026,

considérant que la commune d'Ivry-sur-Seine dispose de 9 sièges de conseillers territoriaux au conseil de territoire de l'EPT12 Grand-Orly Seine Bièvre,

considérant que le conseiller métropolitain, élu au suffrage universel direct, est de droit conseiller territorial,

considérant qu'il convient en conséquence de procéder à la désignation des 8 conseillers territoriaux restants parmi les conseillers municipaux,

considérant que cette élection doit se faire au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation, avec une répartition des sièges entre les listes opérées à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne,

DELIBERE

ARTICLE 1 : CONSTATE les résultats suivants, à l'issue des opérations électorales :

- Nombre d'enveloppes trouvés dans l'urne	48
- Blancs	2
- Suffrages exprimés	46

Liste du groupe *Front populaire ivryen* obtient 38 voix, soit 7 sièges

Liste du groupe *Ivry en mieux – collectif GEM Ivry* obtient 5 voix, soit 1 sièges

Liste du groupe *Ivry avant tout* obtient 3 voix, soit 0 sièges

ARTICLE 2 : SONT ELUS en qualité de conseillers territoriaux :

- Mme Méhadée BERNARD
- M. Louis MAZIERE
- Mme Kheira FREIH BENGABOU
- M. Guillaume SPIRO
- Mme Mounia CHOUAF
- M. Philippe MALHEIRO
- Mme Ouarda KIROUANE
- M. Laurent MONFRET

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE
RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 14/04/2026